

- 7^o *Bebronnensis*, ou *brebounensis*, ou *bevrnensis ager*; *bebronnica* ou *bre-vonnica vallis*, ou encore *ager vallis bebronnensis*, est mentionné plusieurs fois dans le cartulaire de Savigny, qui y place, entre autres localités, Bibost et Saint-Pierre de la Palud, dans la vallée de la Brevenne. Je ne donnerai pas la liste des autres lieux que j'ai recueillis, parce qu'elle est trop considérable; mais je dois dire que plusieurs reparaissent dans les *agri* environnants, et particulièrement dans le suivant.
- 8^o *Bessenecensis ager*, mentionné plusieurs fois dans le cartulaire de Savigny, était situé aussi dans la vallée de la Brevenne, et avait pour chef-lieu Bessenay, sur la rive gauche de cette rivière. Voici la liste des lieux qui s'y trouvaient compris : *Bibost*, que nous avons vu dans l'*ager* précédent, *Charpenelle in fine de Noailliaco villa*, *Longa villa*, *Tailliacus villa*, *Cliviacus* ou *Cliviacus villa*, *Crisiliacus*, ou *Crisciliacus villa*, *Ata villa*, *Platum (ad)*.
- 9^o *Brolliacensis ager*, et *brolliacensis vicaria*, le premier mentionné au fol. 40 verso, et le second au fol. 41 du cartulaire de Savigny, tous deux sous l'année 964, avaient sans doute pour chef-lieu le Breuil, archiprêtre de l'Arbreste. Les seuls lieux qui y soient indiqués sont : *Bisbochus villa*, déjà rappelé dans les deux *agri* précédents (1), *Lassagnias* ou *Cassanias* (?) et *Rauzolarias* (?)
- 10^o *Bruillolis ager*, mentionné une seule fois, fol. 95, verso du cartulaire de Savigny, qui y place *villa Cahors*, déjà cité dans l'*ager bebronnensis*, avait sans doute pour chef-lieu Bruilloles, dans l'archiprêtré de Courzieu.
- 11^o *Bussiacensis ager*, cité trois fois dans le cartulaire de Savigny (fol. 10, 12, v., et 64), qui y place *Draciacus in Pudiniaco* (Dracé-le-Panoux ?), avait sans doute pour chef-lieu un ancien château du nom de Bussy qui se trouve au-dessus de Saint-Georges-de-Reneins, sur le ruisseau Sancillon. Parmi les confins qu'on donne à quelques propriétés, nous voyons citer les terres de Saint-Marcel, de Saint-Jean, de Saint-Romain, et un pré *in Lescherius*. Suivant un de ces actes, l'église de *Draciacus* était dédiée à saint Pierre.
- 12^o *Canaviacensis* ou *cavaniacensis ager*, mentionné dans une charte de

(1) Les lieux que je cite ne font pas toujours partie de l'AGER sous le nom duquel je les donne : ils sont quelquefois rappelés comme de simples confins (IN FINE DE. . .) : alors il peut se faire qu'ils appartiennent réellement à un autre AGER voisin de celui que je décris.

M. de Gingins pense que les mots IN FINE DE..... indiquent une sous-division de l'AGER, qu'il appelle FINAGE; mais je ne partage pas son opinion, et je crois que ces mots n'ont, dans les chartes du moyen âge, que le sens littéral donné par le dictionnaire.